



14ème législature

Question N° : 238	De M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Défense		Ministère attributaire > Armées
Rubrique > ministères et secrétariats d'État	Tête d'analyse > défense : personnel	Analyse > personnels civils. revendications.
Question publiée au JO le : 03/07/2012 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 14/01/2014 Date de renouvellement : 09/09/2014 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de la défense sur la place des personnels civils dans le ministère. Militaires positionnés sur des postes de civils, diminution des postes à responsabilité confiés aux civils, quotas exorbitants de postes offerts aux militaires candidats à la reconversion pendant que l'on demande aux fonctionnaires titulaires de se trouver des postes en détachement, en mise à disposition (voir décret du 21 juillet 2011 qui offre 96 postes d'ATMD et 79 postes d'adjoints administratifs à ces militaires)... Il lui demande sa réflexion sur la place des personnels civils au sein de son administration.